

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT **(D3S)**

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Directeur adjoint en charge du Pôle des activités et structures médico-sociales du Centre Hospitalier Isarien, E.P.S.M. de l'Oise

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2.7

Centre hospitalier (ou direction commune) : CENTRE HOSPITALIER ISARIEN, E.P.S.M. de l'Oise

Adresse : 2 RUE DES FINETS – 60600 CLERMONT DE L'OISE

Accès par : Autoroute A1 Lille / Paris et gare SNCF

Personne à contacter : Monsieur Stéphan MARTINO, Directeur du CHI
Secretariat de Direction 03.44.77.51.89

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Le Centre Hospitalier Isarien (CHI) de Clermont de l'Oise, est un établissement qui assure une mission publique de psychiatrie et santé mentale pour l'ensemble du département de l'Oise. Il bénéficie d'une dérogation à constituer un GHT. Le Projet d'Etablissement est engagé dans une démarche pluriannuelle de recomposition de l'offre de soins et de restructuration architecturale agréée par le COmité interministériel de la PERformance et de la MOdernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO).

Il couvre :

- ✓ 10 secteurs de psychiatrie générale de l'Oise ;
- ✓ 3 inter-secteurs de psychiatrie infanto-juvénile de l'Oise ;

répartis sur 3 sites d'hospitalisation et 108 structures de soins ambulatoires situées sur le département de l'Oise.

S'ajoutent à ces secteurs :

- ✓ 1 pôle intersectoriel regroupant des services spécialisés dans des accompagnements sanitaires spécifiques : Pôle de Ressource, d'Evaluation et de Réhabilitation Psycho Sociale (PRERPS) ;
- ✓ 1 service de soins aux détenus ;
- ✓ 1 IFSI et 1 IFAS accueillant environ 440 étudiants;
- ✓ 1 crèche ;

Un pôle des activités et structures médico-sociales :

- ✓ **Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail de 85 places et un Foyer d'Hébergement voisin de 35 places, situés à Creil ;**
- ✓ **Une Maison d'Accueil Spécialisé de 60 places pour personnes relevant du spectre autistique ou de T.E.D., située à Erquery,**
- ✓ **Une seconde MAS de 60 places pour personnes présentant des troubles psychiques avec des troubles du comportement plus ou moins modérés ou la perte d'autonomie, située sur le site de Clermont ;**
- ✓ **Un Foyer d'Accueil Médicalisé créé dans le cadre d'un GCSMS avec l'ADAPEI 60, de 53 places, avec 2 sections distinctes, pour adultes souffrant de handicap psychique et pour adultes relevant du spectre autistique et TED, situé à Bailleul sur Thérain. Ce FAM dispose d'une directrice à mi-temps, et deux chefs de service ;**

Premier employeur de l'Oise, le CHI compte environ 2730 agents non médicaux et 140 médecins et internes.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques

Placé sous l'autorité du Chef d'Etablissement, le Directeur Adjoint :

- **est responsable des structures médico-sociales autonomes rattachées au CHI (l'ESAT, le Foyer, la MAS d'Erquery et la MAS de Clermont),**
- **et assure la coordination entre le FAM, les MAS et les services de soins du CHI, en lien avec la directrice des services du FAM et l'ADAPEI.**

- Il est membre de l'équipe de Direction du CHI
- Il bénéficie d'une délégation de signature pour les affaires courantes des structures médico-sociales dont il a la charge.
- Il représente le Chef d'Etablissement au sein des Conseils de la Vie Sociale des structures dont il a la responsabilité, ainsi qu'auprès de la MDPH au sein de laquelle il participe aux commissions départementales.
- Il conduit la commission d'admission des deux MAS, de l'ESAT et du foyer;
- Il contribue à l'élaboration des rapports d'activité annuels des structures dont il a la charge.

- Liaisons fonctionnelles

Il coordonne ses actions dans le cadre de ses missions, et collabore avec les directions-adjointes du CHI :

- la DRH, pour la gestion courante et prévisionnelle des ressources humaines, de la formation et du dialogue social;
- la CGS et la coordination des activités socio-éducatives pour la mobilité interne des professionnels soignants et la coordination des soins au sein des structures dont il a la charge;
- la DAF, pour l'EPRD des structures, le dialogue de gestion et le système d'information ;
- la Coordination Générale des Soins et la Direction de la Qualité, pour la coordination de la prévention de la gestion des risques
- la DAL, pour la gestion de l'entretien courant des structures, les investissements et la sécurité des ERP ;
- la Direction des Affaires Générales et Transversales pour la politique générale des établissements, la conduite de projets, l'ouverture des établissements sur l'extérieur, ainsi que la politique du réseau de partenariat avec les ESSMS, en lien avec la Présidence de la Commission Médicale d'Etablissement.

Les missions générales du Directeur Adjoint chargé des structures médico-sociales :

- Il assure la conduite générale des ESSMS dont il est responsable dans le cadre des obligations réglementaires, dont les RBPP de l'Anesm et les recommandations de la HAS, et veille à la mise à jour des organisations et des fonctionnements au regard de leur évolution ;
- Il veille à l'appropriation par les professionnels des modalités d'accompagnement des résidents dans leur projet de vie, soit la culture médico-sociale à la différence de la culture sanitaire spécifique en santé mentale ;
- Il représente les établissements et rencontre l'ensemble des usagers, personnes accueillies, entourage, familles, personnes de confiance et représentants légaux ;
- Il définit et entretient la politique de communication tournée vers l'extérieur des ESSMS, mais également à l'intention des services sanitaires du CHI ;
- Il conduit la démarche de projet des structures dans une dynamique de changement et assure le suivi annuel ;
- **En sa qualité de directeur adjoint délégué par le directeur, il est le référent du CHI de la directrice du FAM pour la gestion courante et l'interlocuteur des autorités tarifaires et de contrôle;** il participe au comité de coordination du GCSMS porteur du FAM,

Les missions spécifiques :

L'accompagnement des personnes accueillies :

- Il pilote la démarche qualité prévue par les évaluations internes et externes, met en place les groupes de travail en tenant compte des priorités, avec la mise en place de référents qualité;
- Il développe l'élaboration des protocoles et des procédures d'accompagnement et de soins, de manière participative,
- Il assure la mise à jour des outils de la loi 2002-2, comme le livret d'accueil, le contrat de séjour, le règlement de

fonctionnement en fonction des modèles type en vigueur, ainsi que leur mise en œuvre ;

- Il veille à l'organisation d'une information éclairée relative à ces outils,
- Il favorise la mise en place des Projets d'Accompagnement Personnalisés et leur utilisation quotidienne par l'ensemble des professionnels, ainsi que leur mise à jour ;
- Il met en œuvre la recherche d'activités collectives et individuelles variées en fonction des besoins des personnes accueillies, ainsi que des modalités d'expression et de communication innovantes ;
- Il développe le respect du positionnement des personnes accueillies en tant qu'acteurs à part entière ;
- Il prépare et anime les CVS avec les représentants des résidents et des familles. Il veille à la mise en place des décisions prises au sein des réunions ;
- Il favorise la fluidité des parcours des personnes accueillies, notamment avec les secteurs de psychiatrie ;

La gestion des équipes pluridisciplinaires :

- Il encadre les équipes pluridisciplinaires en favorisant le développement des compétences et savoir-faire des professionnels, dans le cadre de la GPMC en lien avec la DRH du CHI et en s'appuyant sur les cadres de chacune des structures ;
- Il développe une politique d'évaluation continue des pratiques professionnelles et s'assure de la qualité des prestations (soignantes, socio-éducatives, administratives, logistiques et hôtelières) en lien avec la CGS, la Coordination des activités socio-éducatives et la Direction de la qualité du CHI;
- Il organise une ouverture des établissements vers des structures similaires, en termes d'échanges, de partenariats, de stages ou de projets communs ;
- Il a autorité sur l'ensemble des professionnels et coordonne les projets professionnels en lien avec la CGS du CHI ;
- Il veille à la cohérence institutionnelle, à la cohésion des équipes et à la compréhension des enjeux internes et externes des établissements ;

La gestion des structures :

- Il assure la conduite générale des établissements dont le suivi de l'entretien courant et des travaux en lien avec la DAL du CHI;
- Il participe aux visites du CHSCT du CHI sur les sites,
- Il prépare et coordonne les EPRD en lien avec la DAF du CHI;
- Il développe une politique stratégique afin d'optimiser le taux d'occupation des structures, en termes de procédure d'admission, de gestion de la liste d'attente, de création et diffusion de flyers par exemple ;

Profil souhaité du candidat

Compétences stratégiques :

- savoir analyser, savoir fixer des objectifs, savoir traduire les objectifs en plans d'actions ;

Compétences de coordination :

- Savoir décider, négocier et arbitrer en interne et en externe avec les différents acteurs ;
- Savoir planifier, organiser, répartir les ressources en soins de l'établissement dans une approche transversale et efficiente ;
- Savoir animer et développer un réseau professionnel ;
- Savoir identifier et accompagner les processus de changement ;

Compétences opérationnelles :

- Savoir communiquer vis-à-vis des différents publics
- Savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication,
- Savoir suivre et accompagner la mise en œuvre des évolutions réglementaires

Autres connaissances attendues :

- Connaissances générales acquises au cours de la formation à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

(EHESP) mises à jour par l'expérience acquise dans les différents postes ainsi que par la formation continue.

- Connaissances dans le domaine de la santé publique.

- Connaissances approfondies des politiques sanitaires et sociales et des différentes formes de prise en charge (à domicile et en institution).
- Connaissances des modes de gestion des secteurs hospitaliers, médico-sociaux et associatifs.
- Connaissance des populations et de leurs attentes.
- Connaissance sur les déterminants liés au vieillissement de la population, de la perte d'autonomie et des conditions de prise en charge médico-sociale.
- Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits.

Qualités personnelles et relationnelles

- Avoir le sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale.
- Avoir le sens de l'autorité.
- Avoir une grande aptitude à l'écoute, à la concertation et à la négociation. Rechercher le consensus lorsqu'il est possible.
- Savoir convaincre, faire adhérer.
- Etre maître de soi face aux situations de conflit.
- Savoir écouter les personnels en difficulté et les aider à exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions psychologiques possibles

Autres informations

1) Contraintes

Etablissement multi sites dans un rayon de 25 kms: Clermont de l'Oise, Erquy, Creil, et Bailleul sur Thérain.

Participation aux gardes administratives pour l'ensemble de l'établissement.

Contexte syndical marqué

Vigilance par rapport aux objectifs financiers dans le cadre du COPERMO

2) Avantages

Mise à disposition d'un véhicule de service

Indemnité compensatrice de logement (selon situation personnelle et familiale du candidat)